

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2014

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1754)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 595

présenté par
M. Gille

ARTICLE 16

À la première phrase de l'alinéa 47, substituer au mot :

« celles-ci »

le mot :

« celle-ci ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.